

LES DIFFÉRENTES AIDES

L` aide à la pratique sportive

Le Conseil Départemental du Cher propose un remboursement à hauteur de la cotisation fédérale pour certains foyers dont les enfants sont âgés de moins de 16 ans.

Les demandes sont effectuées directement par le bénéficiaire licencié qui doit fournir une copie de sa licence sportive ou, dans le cas où le délai de délivrance de la licence serait long, une attestation de prise de licence délivrée par le club.

Les demandes pourront parvenir :

par voie dématérialisée, via le Portail Usagers, à compter du 1er octobre 2024 :

Démarches en ligne - Conseil départemental du Cher
(departement18.fr)

soit par formulaire papier adressé au Conseil départemental du Cher, service Education, Sport, Jeunesse à compter du 1er septembre 2024. Le formulaire est disponible sous format numérique à l` emplacement suivant :

<https://www.departement18.fr/Aide-a-la-pratique-sportive>.

Le pass` sport

Le passsport, mis en place par le gouvernement, est reconduit pour la saison 2024-2025.

Cest une allocation de rentrée sportive de 50 euros pour les enfants âgés de 6 à 17 ans (éligible) pour financer une partie de son inscription dans une structure sportive pour la saison 2024-2025.

Pour plus d` informations :
<https://www.pass.sports.gouv.fr/>

Yep` s

Vous avez entre 15 et 25 ans et êtes scolarisés ou résidez en Centre-Val de Loire ?

Bénéficiez d` une aide de 20€ pour financer votre inscription au sein d` une association sportive affiliée à une fédération en Centre-Val de Loire (adhésion et licence fédérale) ou à l` UNSS de votre établissement scolaire.

Pour plus d` informations :
<https://www.yeps.fr/offre/une-aide-pour-financer-votre-pratique-sportive/>

QUELQUES RÈGLES POUR PRATIQUER

Afin d`assurer le bon déroulement de chaque séance et la sécurité de tous, voici quelques règles à respecter au sein du club :



- Cheveux bien attachés.
- Tenue pour les filles :
 - Justaucorps avec ou sans short ou
 - Tee-shirt de sport avec short de sport ou legging
- Tenue pour les garçons :
 - Léotard et short de gym / sokol ou
 - Tee-shirt de sport, short de sport ou sokol



- Pas de grosse pinces dans les cheveux
- Pas de téléphone en salle
- Pas de bijoux pendant (collier, bracelet ...)
- Pas de short ou pantalon en jeans !

LES STAGES PENDANT LES VACANCES

Petite enfance	Groupes compétitions	Groupes non compétitifs
Sur chaque vacances scolaires, l'équipe technique de la petite enfance propose une animation à thème à laquelle votre enfant sera convié.	Sur les vacances scolaires, nous proposons à chacun des groupes du club des stages compris dans le prix de la licence. Ces stages sont, la plus part du temps, mis en place dans l'optique de préparer les compétitions à venir. La présence des gymnastes est vivement souhaitée.	Sur les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël), nous proposons à chacun des groupes du club des stages compris dans le prix de la licence.

Les dates de ces stages vous seront communiquées en début de saison.

LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

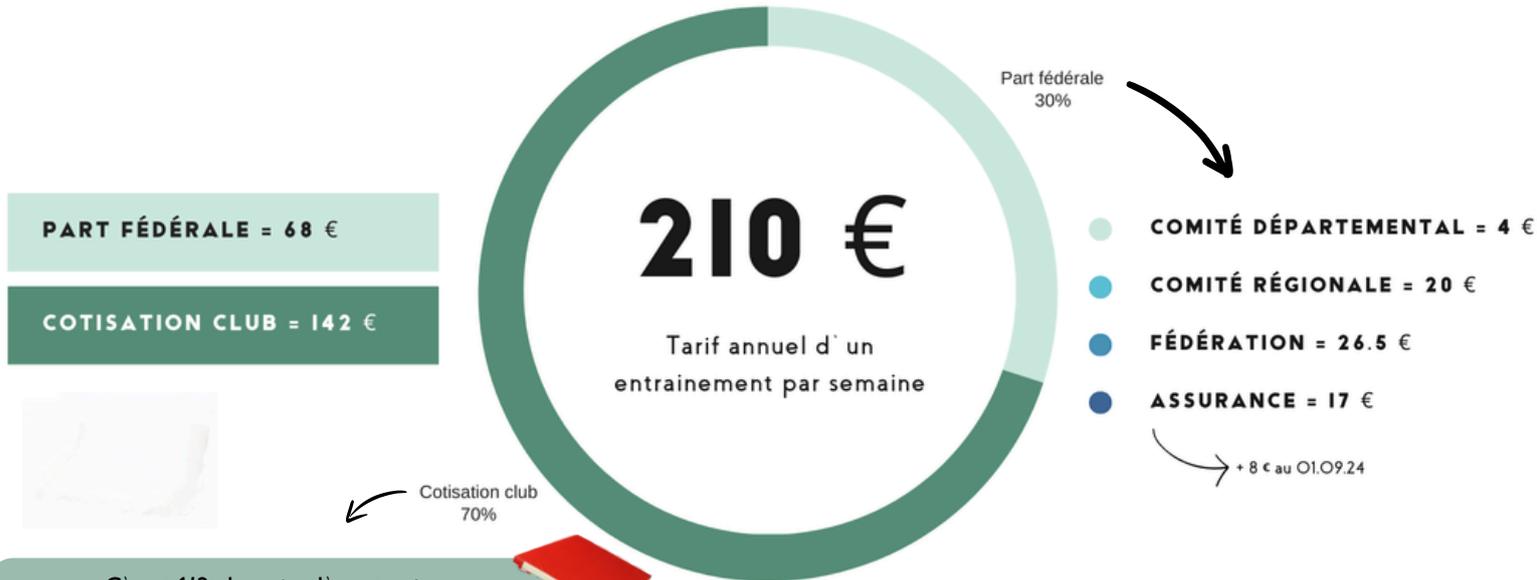
Durant la saison, toutes les informations vous sont envoyées par mail. Nous vous invitons à consulter régulièrement la messagerie que vous nous avez communiqué.

LES COMPÉTITIONS

Pour les gymnastes engagés en compétitions, voici quelques informations supplémentaires :

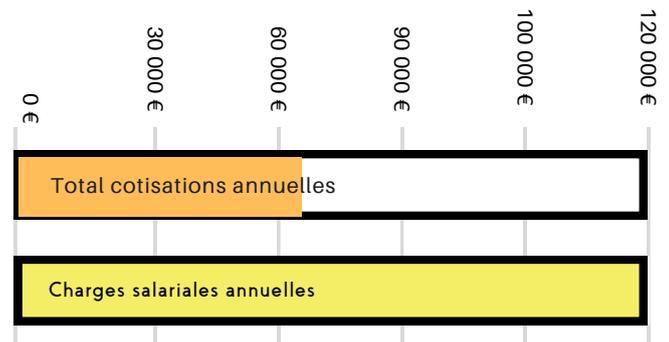
- Merci de prévoir un rouleau de strap dans son sac.
- Un système de location des tenues de compétitions est mis en place. La location sur l'année est de 25 € pour les filles et 20 € pour les garçons. Cette location est incluse dans le tarif d'adhésion.
- Chaque gymnaste dans le secteur compétitif se doit d'honorer son engagement suite à la diffusion du calendrier compétitif, sous peine de se voir pénaliser sur l'engagement en compétition la saison suivante si il ne respecte pas celui-ci.

QUE DEVIENT LA COTISATION QUE VOUS PAYEZ ?



C'est 1/3 du prix d'un tapis rouge
Ca revient à 3.5 € la séance
Cet argent nous sert à payer les salariés
Cet argent nous sert à investir dans du matériel
Cet argent nous sert à faire fonctionner l'association.

CONCRÈTEMENT, LE POLE GYM FINANCIÈREMENT



La totalité des cotisations du pôle gymnastique sur une saison correspond à 50 % des salaires annuels.
C'est pourquoi nous mettons en place des actions telles que les rifles, la vente de calendrier, la tombola ...

LA VIE ASSOCIATIVE

Comme toute association, le bénévolat est au centre du fonctionnement du club. Chaque personne désirant participer au déroulement de la vie associative et gymnique est la bienvenue.

Tout au long de la saison, il sera proposé des actions ayant pour but de soutenir financièrement le club comme des rifles/loto. Une vente de calendriers, une tombola et autres actions sont généralement mises en place par les associations.

A chaque fin de saison l'Etoile organise un gala.

Avec le souhait de mettre en place un spectacle au-delà d'un simple gala de gymnastique, le club organise 4 galas ou nous souhaitons, dans l'idéal, que tous les gymnastes participent aux 4 représentations.

C'est un événement tarifé au vu de l'investissement humain et matériel mis en place.

Nous vous souhaitons une belle saison au sein de notre association !

Pour les anciens licenciés

- Lundi 2 septembre : de 18h00 à 19h45
- Mardi 3 septembre : de 18h00 à 19h45
- Mercredi 4 septembre : de 14h00 à 18h00
- Jeudi 5 septembre : de 18h00 à 19h45
- Vendredi 6 septembre : de 18h00 à 19h45
- Samedi 7 septembre : de 10h30 à 12h00

Pour les nouveaux licenciés

- Lundi 30 septembre : de 18h00 à 19h45
- Mardi 1er octobre : de 18h00 à 19h45
- Mercredi 2 octobre : de 14h00 à 18h00
- Jeudi 3 octobre : de 18h00 à 19h45
- Vendredi 4 octobre : de 18h00 à 19h45
- Samedi 5 octobre : de 10h30 à 12h00